



**L'ARBRE  
DES ANGES  
DE NOËL**

# 2025 GUIDE DE PARRAINAGE



**FRATERNITÉ DES  
PRISONS**  
DU CANADA

Cher parrain,

Merci beaucoup de vous associer à notre programme de l'Arbre des Anges de Noël.

À la Fraternité des prisons du Canada, notre vision est de poursuivre la réconciliation et la restauration dans la vie des prisonniers, des ex-prisonniers et de leurs familles. Nous voulons leur faire découvrir l'amour et l'espoir de Jésus-Christ au milieu de cette saison leur rappelant leurs souffrances et leurs pertes. Grâce à l'Arbre des Anges de Noël, nous avons l'incroyable privilège de trouver ces familles touchées par l'incarcération, puis d'établir des liens significatifs entre les détenus et leurs enfants par le biais d'un cadeau de parent à enfant, livré (ou expédié si nécessaire) par vous à Noël.

L'une de nos marraines a vécu une expérience unique l'année dernière en livrant un cadeau à une enfant. Elle avait emmené sa petite fille avec elle pour partager ce moment, mais elle a rapidement été submergée par l'émotion lorsqu'elle a réalisé que la petite fille à qui elle livrait les cadeaux avait le même âge que sa fille. Cela lui a vraiment fait prendre conscience de la valeur profonde de ce cadeau. Ce ne sont pas les cadeaux qui comptent, mais les liens qui se créent. Elle a compris l'importance de savoir que quelqu'un offre un cadeau à votre enfant lorsque vous êtes loin, que vous ne l'avez pas oublié.

Ce n'est qu'un des nombreux exemples où nous voyons la merveilleuse bénédiction que ce genre de ministère apporte à tous ceux qui y sont impliqués.

Dans ce guide d'information, vous trouverez des indications sur les prochaines étapes à suivre en tant que parrain de l'Arbre des Anges. Il comprend des instructions pour contacter la personne qui s'occupe de l'enfant, pour acheter, emballer et livrer les cadeaux, et pour communiquer avec la Fraternité des prisons par la suite. Veuillez lire attentivement toutes les informations et suivre les instructions fournies.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur régional (la personne qui vous a envoyé les demandes par courriel). Vous pouvez également nous contacter à notre bureau national au 1 (844) 618-5867, ext. 350 ou par courriel à : [angeltree@prisonfellowship.ca](mailto:angeltree@prisonfellowship.ca).

Que le Seigneur offre une expérience mémorable à toutes les personnes concernées,

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Mowla". The signature is written in a cursive, flowing style.

Raymond Mowla  
Directeur national des programmes  
La Fraternité des prisons du Canada

# INSTRUCTIONS POUR LES PARRAINS

## 1. Demandes des détenus

Une fois que nous aurons reçu et traité les demandes des détenus, nous vous enverrons les demandes correspondantes en fonction du nombre d'enfants que vous avez demandé à parrainer et de leur localisation. Notre personnel national effectuera généralement un appel préliminaire auprès du responsable de l'enfant pour vérifier que l'adresse et les coordonnées fournies sont correctes. Le personnel de la Fraternité des prisons vous envoie les candidatures appariées, en PDF, par courriel dans un dossier compressé. Les demandes contiennent toutes les informations dont vous avez besoin pour contacter la personne responsable de l'enfant.

## 2. Contact avec la personne responsable de l'enfant

Vous devez contacter la personne qui s'occupe de l'enfant et vous assurer qu'elle accepte que vous lui remettiez un cadeau au nom du parent incarcéré. Veuillez le faire dans les 48 heures suivant la réception des demandes, si possible, car il faut parfois du temps pour rejoindre la personne qui s'occupe de l'enfant. Lorsque vous parlez à la personne qui s'occupe de l'enfant, veuillez confirmer :

- L'âge de l'enfant et l'orthographe du nom de l'enfant.
- l'heure et le lieu convenus pour la livraison du cadeau
- La préférence du cadeau demandé par le détenu (valeur maximale de 40\$)

Note : Nous avons inclus un script téléphonique dans ce guide pour vous aider dans la conversation.

## 3. Impossibilité de rejoindre la personne responsable

Si vous n'arrivez pas à rejoindre la personne responsable de l'enfant, après avoir appelé à trois reprises, (à différentes heures de la journée), veuillez en informer votre représentant de la Fraternité des prisons.

## 4. Idées de cadeaux

La valeur du cadeau doit être de 40\$ maximum pour chaque enfant. Bien que le prisonnier suggère une idée de cadeau sur le formulaire de demande, celle-ci peut parfois être trop chère. La personne qui s'occupe de l'enfant peut généralement suggérer quelque chose de plus approprié et se réjouit de pouvoir contribuer à la détermination d'un cadeau approprié pour le ou les enfants.

## 5. Étiquettes cadeaux

Le formulaire contient des étiquettes-cadeaux pour un maximum de trois enfants. Veuillez les découper et les joindre à chaque cadeau afin que les enfants aient une étiquette cadeau écrite de la main de leurs parents. Si vous avez une étiquette-cadeau qui semble douteuse de quelque manière que ce soit, veuillez nous en informer immédiatement.

## 6. Livraison des cadeaux

Veillez à ce que les cadeaux que vous avez achetés et emballés soient livrés avant le jour de Noël - et veillez à ce qu'un deuxième adulte soit présent avec vous lors de la livraison. Veillez également à ce qu'un adulte soit présent avec l'enfant au moment de la livraison du cadeau. Lorsque vous livrez le cadeau, il est important d'avoir une attente réaliste quant à l'établissement d'un lien avec la famille. Il est fort possible qu'elle prenne simplement le cadeau et ferme la porte. N'oubliez pas que l'objectif est que le parent-prisonnier établisse un lien avec les enfants en leur offrant un cadeau en leur nom. Tout ce qui va au-delà est simplement un bonus!

## 7. Parrainages à distance

Nous faisons tout notre possible pour jumeler les parrains locaux aux familles. Cependant, pour certaines régions éloignées, nous n'avons pas de parrains vivant près des enfants du programme. Si vous avez généreusement proposé de prendre en charge des parrainages à distance, nous vous en sommes très reconnaissants. Pour les parrainages éloignés, nous recommandons souvent des petits cadeaux, afin d'éviter des frais d'expédition importants. Utiliser Amazon Prime qui offre également l'emballage est une bonne façon d'économiser sur l'expédition. Bien qu'il ait été dit aux détenus qu'aucune carte cadeau n'est autorisée, si vous souhaitez acheter une carte cadeau, vous pouvez choisir de le faire en dernier recours. Si vous optez pour des cartes-cadeaux, veuillez demander à la personne responsable quelles cartes-cadeaux spécifiques seraient utilisables dans sa région.

## 8. Communication de suivi

Nous vous enverrons un formulaire de rétroaction sur le parrainage afin que vous nous fournissiez les détails de votre expérience et vos anecdotes. Il s'agit d'un questionnaire court mais important.

Nous nous appuyons également sur ces commentaires pour vérifier si le parrainage a été complété et si les exigences de confidentialité ont été respectées. Vous recevrez cet e-mail de commentaires du parrain dans votre boîte de réception peu avant Noël. N'hésitez pas à contacter votre responsable régional si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire de commentaires du parrain.

## 9. Disposition des documents

Après avoir imprimé la demande d'étiquette-cadeau et effectué la livraison, veuillez détruire la demande de manière sécurisée (c'est-à-dire en déchiquetant les documents papier et en supprimant les copies numériques). En raison de la nature très sensible de la demande, veuillez à limiter les personnes à qui vous la distribuez si vous travaillez en équipe.

## 10. Cartes de don

Vous remarquerez nos nouvelles cartes de don qui peuvent être remises aux donateurs ayant fait un don au nom d'une autre personne.

# QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

## **Puis-je inclure d'autres articles (par exemple, une Bible) pour l'enfant ou la famille avec le cadeau?**

En tant que parrain de l'Arbre des Anges, vous n'êtes pas tenu de fournir autre chose que le cadeau que vous allez acheter, emballer et livrer à l'enfant. Cependant, si vous souhaitez inclure un autre article, comme un Nouveau Testament ou un petit panier de nourriture, vous pouvez le faire. Nous vous demandons de faire preuve de discernement dans ce domaine en cherchant à déterminer la réceptivité et les besoins de la personne qui s'occupe de l'enfant, et de nous contacter si vous avez des doutes ou des questions.

## **La personne responsable et la famille seront-elles réceptives à mon parrainage?**

En général, la personne qui s'occupe de l'enfant et l'enfant seront très ouverts et amicaux avec vous. Cependant, dans certains cas, ils peuvent l'être moins. N'oubliez pas que pour de nombreuses familles, bien que ces cadeaux soient très appréciés, ils peuvent aussi être un rappel de la douleur et de la rupture qui ont eu lieu dans leur vie à la suite d'un crime. Nous vous demandons donc de faire preuve de bienveillance et d'empathie lors de ces interactions parfois difficiles mais gratifiantes.

## **Puis-je inviter la famille aux services de Noël de mon église?**

Noël est souvent une période où les gens sont plus réceptifs à une invitation à assister à un service religieux. Nous vous demandons d'user de votre discrétion à cet égard lors de vos échanges avec l'aidant. Nous vous encourageons à inviter la famille à assister à un service religieux dans votre église, le cas échéant. Si votre église a créé une invitation à un programme de Noël, vous pouvez l'inclure dans votre livraison de cadeaux.

### **Existe-t-il d'autres moyens de soutenir l'Arbre des Anges de Noël?**

L'un des moyens les plus efficaces de recruter de nouveaux parrains chaque année est le bouche-à-oreille de nos parrains actuels. Si vous avez de la famille, des amis ou des collègues qui pourraient être intéressés par un partenariat avec nous, veuillez les diriger vers notre site Web, [www.prisonfellowship.ca/angeltree-christmas](http://www.prisonfellowship.ca/angeltree-christmas).

Nous supportons également des coûts supplémentaires pour la mise en œuvre de ce programme à travers le Canada, notamment l'achat et la livraison des cadeaux aux enfants dans les régions éloignées du Canada. Si vous êtes en mesure de faire un don financier de n'importe quel montant pour le programme, vous pouvez contacter votre représentant régional ou notre bureau national au 1 (844) 618-5867 ou faire un don en ligne à [prisonfellowship.ca](http://prisonfellowship.ca).

### **Comment puis-je m'impliquer davantage dans le ministère des prisons?**

En plus de l'Arbre des Anges de Noël, nous gérons également un programme de l'Arbre des Anges du camp d'été qui finance la participation d'enfants de parents incarcérés à une semaine dans un camp d'été chrétien. La Fraternité des prisons du Canada sert également les prisonniers et les ex-prisonniers de diverses manières, notamment par le biais du ministère en prison, de la FPC par téléphone et de l'Aide à l'intégration pour les prisonniers libérés. Vous pouvez vous renseigner sur tous ces moyens de servir et de soutenir les prisonniers sur notre site Web à [www.prisonfellowship.ca](http://www.prisonfellowship.ca) et suivez-nous sur les médias sociaux (par le biais de Facebook, Twitter et You Tube).

### **Pouvons-nous acheter des cadeaux pour des enfants ne participant pas au programme et résidant avec l'aidant?**

Bien que l'aidant puisse mentionner qu'il a d'autres enfants dans le foyer, vous n'êtes pas obligé ou tenu d'acheter un cadeau pour des enfants non-inscrits au programme.

### **Que se passe-t-il si une famille compte plusieurs enfants inscrits au programme?**

Bien que vous ne soyez tenu d'acheter un cadeau que pour un seul enfant parrainé, il peut être plus intéressant pour les enfants et pour vous-même d'envisager de parrainer une famille.

# SCRIPT TÉLÉPHONIQUE POUR CONTACTER LES PERSONNES RESPONSABLES DES ENFANTS

Bonjour/après-midi/soir.

Bonjour, je m'appelle \_\_\_\_\_ et je suis un bénévole/parrain du programme l'Arbre des Anges. Avez-vous entendu parler de l'Arbre des Anges?

(Si non) L'Arbre des Anges met en relation des bénévoles/parrains avec des enfants de parents incarcérés. Le parent incarcéré remplit un formulaire indiquant le nom et l'âge de ses enfants, ainsi que ce qu'il aimerait leur offrir pour Noël. L'aumônier de l'établissement transmet ensuite le formulaire à l'Arbre des Anges, qui associe la demande à un bénévole/parrain.

Nous achetons, emballons et livrons ensuite les cadeaux aux enfants par l'intermédiaire de la personne qui s'occupe d'eux et au nom du parent incarcéré.

(Si c'est le cas) l'Arbre des Anges a jumelé \_\_\_\_\_ avec moi, donc je vais acheter et livrer (un cadeau) des cadeaux pour votre ou vos enfants en son nom.

Cela vous convient-il ? Je dois alors confirmer certaines choses :

\_\_\_\_\_ est le prénom du parent ?

L'adresse pour déposer le(s) cadeau(x) est bien \_\_\_\_\_ ?

Le(s) enfant(s) a (ont) l'âge de \_\_\_\_\_ ?

L'orthographe de leurs noms est \_\_\_\_\_ ?

Les préférences indiquées pour les cadeaux vous conviennent-elles ? [Lisez-les Note: nous pouvons déboursier jusqu'à \$40 par cadeau)]

Ok, j'appellerai avant de déposer le(s) cadeau(x). Est-ce que \_\_\_\_\_ est un bon jour et une bonne heure pour que vous soyez à la maison avec l'enfant ? Merci beaucoup d'avoir pris le temps de me parler et j'ai hâte de vous rencontrer.

## CONSEILS POUR LA LIVRAISON DES CADEAUX:

Bonjour/après-midi/soir,

Je m'appelle \_\_\_\_\_ et je suis un bénévole/parrain du programme de Noël de l'Arbre des Anges.

Dans le cadre de ce programme, nous achetons, emballons et livrons des cadeaux aux enfants de détenus en leur nom, en collaboration avec le tuteur légal de l'enfant.

Un ou plusieurs de vos enfants ont été inscrits au programme par leur parent incarcéré cette année.

Quand serait le meilleur moment pour nous contacter afin de discuter et de coordonner la livraison ?

## CONSEILS POUR LA REMISE DES CADEAUX :

Bonjour/Bon après-midi/Bonsoir,

Comment allez-vous aujourd'hui ?

Je m'appelle \_\_\_\_\_ et je suis bénévole/parrain(e) du programme l'Arbre des Anges de Noël . Je viens déposer le cadeau pour \_\_\_\_\_ (nom de l'enfant ou des enfants), de la part de sa maman (ou de son papa).

**\_\_\_\_\_ (nom de l'enfant ou des enfants), je suis ici pour te remettre un cadeau de Noël de la part de ta maman (ou de ton papa).**

Exemples de questions que vous pouvez poser pour engager une conversation avec les enfants.

- Quelle est ta matière préférée à l'école ?
- As-tu un passe-temps ? Si oui, quel est-il ?
- Aimes-tu le sport ? Si oui, as-tu un sport préféré ?
- Pratiques-tu un sport ?
- As-tu des projets particuliers pour les vacances de Noël ? Ou, est-ce que tu profites bien de tes vacances de Noël ?



## REÇU FISCAL POUR LES ACHATS DE CADEAUX:

Depuis 2021, nous offrons aux parrains la possibilité de recevoir un reçu fiscal pour chaque cadeau de l'Arbre des Anges acheté pendant la saison. Pour que nous puissions traiter l'achat d'un cadeau et fournir aux parrains un reçu fiscal, veuillez vous assurer de suivre TOUTES les étapes suivantes :

1. Imprimez le " Formulaire de demande de reçu fiscal " et remplissez tous les champs du formulaire. Si vous avez plusieurs cadeaux sur un même reçu, vous pouvez remplir un seul formulaire avec une brève description de chaque cadeau et la date à laquelle il a été expédié/livré. Veuillez écrire très lisiblement.

**Note:** Les frais d'expédition ne peuvent pas faire l'objet d'un reçu fiscal.

2. Agrafez vos reçus originaux au formulaire de demande de reçu fiscal dûment rempli et envoyez-le à la Fraternité des prisons du Canada. Nous devons recevoir le formulaire au plus tard le 9 JANVIER 2026 pour qu'il soit considéré comme applicable pour les reçus de 2025. Vous pouvez toujours envoyer des reçus pour traitement après cette date, mais tout ce qui sera reçu par la poste après le 9 janvier sera attribué à l'année suivante et un reçu pour fins d'impôt sera envoyé en février 2027.

3. Soumettez un rapport de rétroaction sur le parrainage immédiatement après avoir remis votre don et au plus tard le 31 DÉCEMBRE 2025. Ce rapport doit être rempli dans le cadre du programme afin de recevoir un reçu fiscal.

### NOTE IMPORTANTE:

Si vous êtes un coordinateur de l'AAN représentant un groupe de personnes, il vous sera demandé d'inclure TOUS les noms associés au traitement de la demande sur le rapport de rétroaction de parrainage. Chaque membre du groupe peut vous soumettre ses propres reçus et formulaires afin que vous les transmettiez à la FPC ; ou si vous préférez, ils peuvent les envoyer directement à la FPC (à condition qu'ils soient mentionnés par leur nom dans votre Rapport de rétroaction de parrainage afin que nous puissions identifier correctement leur participation).

## CONTACTS DU PROGRAMME DE L'ARBRE DES ANGES

Administratrice de l'Arbre des Anges,  
Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba  
**Brenda Hilling** 1-844-618-5867, poste 310  
brenda@prisonfellowship.ca

Coordinatrice de l'Arbre des Anges,  
Ontario, Nouvelle-Écosse, Ile du Prince Edouard et Terre-Neuve  
**Makkedah William** 1-844-618-5867, poste 898  
makkedah@prisonfellowship.ca

Coordinatrice de l'Arbre des Anges - Québec  
**Lorraine Dubois** 1-844-618-5867, poste 350  
lorraine@prisonfellowship.ca

Coordinatrice de l'Arbre des Anges - Nouveau-Brunswick  
**Pam Sisco** 1-844-618-5867, poste 380  
pam@prisonfellowship.ca

Directeur national des programmes  
**Raymond Mowla**  
raymond@prisonfellowship.ca